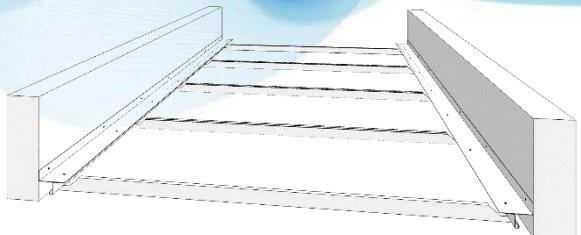


Panneau plafonds métallique

Système de plafonds de circulation sur profil J



Composants

Panneaux métalliques : acier, aluminium ou inox

Revêtement

Couleurs plus de 60 teintes en stock

Gamme RAL possible sur demande

Standard RAL 9003, 9010 ou 9016 Pré-laquage

Complexe acoustique

Voile intissé acoustique ep. 0,27mm, 63g/m²

Laine minérale ep. 30mm, 70kg/m³

Laine ensaché ep. 30mm, 70kg/m³

Finitions

Cornières, Plage métallique, Profil d'arrêt acier, cadre aluminium ou inox, plinthe métallique...

Types de perforations

Panneau lisse (sans perforation) / Panneau perforé / Panneau rainurée

Adaptation du type de perforation (carré, ronde, triangle) possible sur étude



Correction Acoustique

α_w de 0,65 à 1 selon les perforations (valeurs testées et normalisées CSTB) – ou sans perforation



Résistance aux Chocs

Test réalisable sur demande selon les types de projet



Réaction au feu

A2-s1,d0 norme Euro classe

M0 norme NF P92-507



Environnement

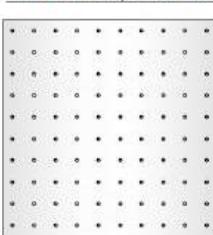
Laines et voile acoustique classe A afin d'assurer aucun danger au niveau santé



Domaine d'utilisation

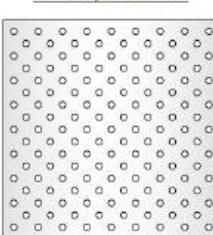
Espace à forte affluence : restaurant, hall d'accueil, salle de réunion, circulation des bureaux etc...

Ultra micro-perforation



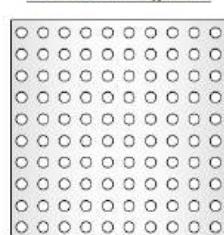
0,7 – 1,5%

Micro-perforation



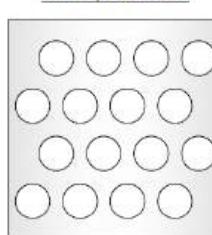
1,5 – 11%

Perforation régulière



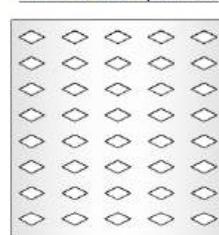
2,5 – 20%

Maxi-perforation



8 – 50%

Perforations spéciales



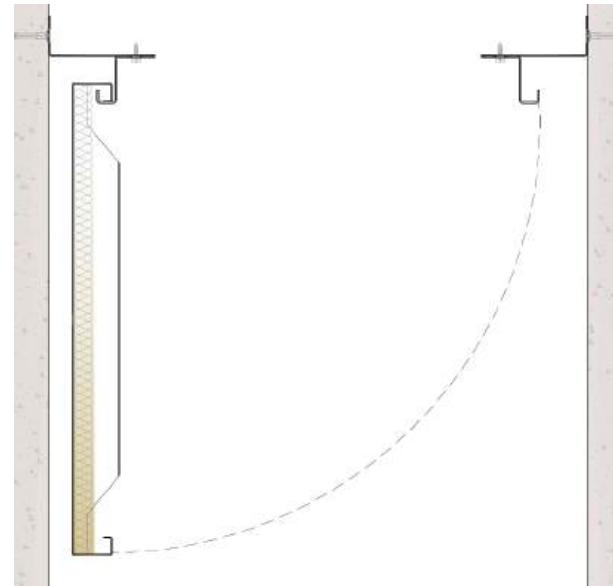
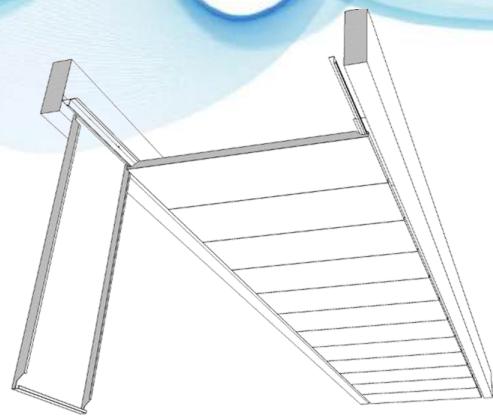
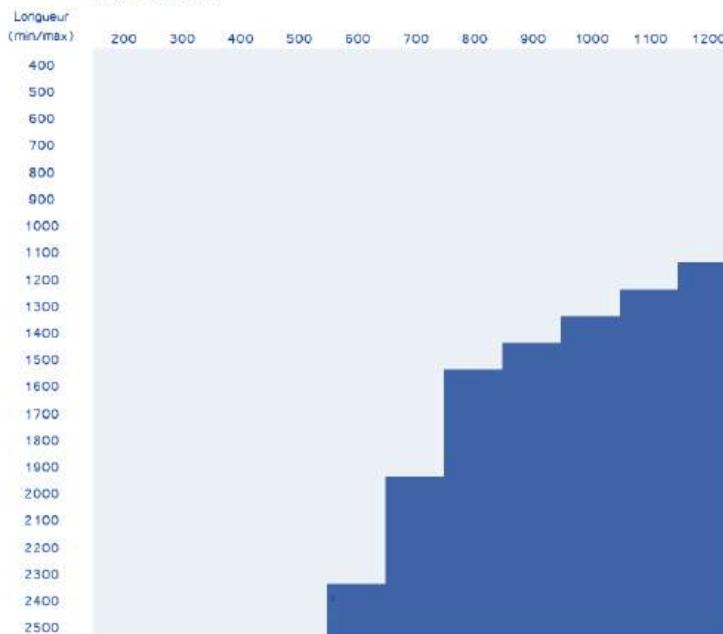
Sans perforation



Panneau plafonds métallique

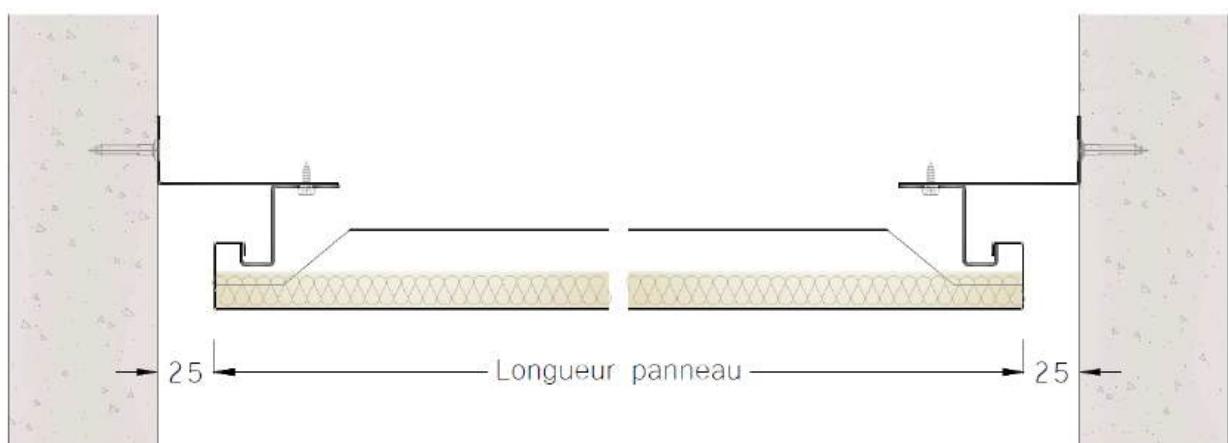
Typologie des formats de panneaux : longueur/largeur

Dimensions TABLEAU CORRESPONDANCE DIMENSION STANDARD
Largeur (min/max)



Pour toute autres dimension et formes spéciales, une étude est possible sur demande

Coupes horizontales



Sachet Polyane

FICHE TECHNIQUE

83 228

DESIGNATION : Gaine

DIMENSION : 650mm

TYPE : PEBD

COLORIS : NOIR

IMPRESSION : SANS

COUCHE : MONO EXTRUDE

RETRACTABLE :

caractéristique	valeur	variation	norme en vigueur
Largeur	650 mm	+ ou - 10 mm	NFT 54101 (10/1974)
1/2 perimètre	650 mm	+ ou - 10 mm	NFT 54101 (10/1974)
Epaisseur nominale	30 µ	+ ou - 2 µ	NFT 54101 (10/1974)
Epaisseur locale	30 µ	+ ou - 3 µ	NFT 54101 (10/1974)
Présentation	POIDS BOBINE FIXE (30)		
-----	-----	-----	-----
Coefficient de frottement (KD)	1,3 à 1,5		NF EN ISO 8295 (12/2004)
Résistance à l'impact	100 gr		NF EN ISO 7765-1 (01/2005)
-----	-----	-----	-----
Contrainte à la rupture : SL	>= 10 Mpa		NF EN ISO 527-3 (10/1995)
Contrainte à la rupture : ST	>= 8 Mpa		NF EN ISO 527-3 (10/1995)
Allongement à la rupture : SL	>= 220%		NF EN ISO 527-3 (10/1995)
Allongement à la rupture : ST	>= 260%		NF EN ISO 527-3 (10/1995)
-----	-----	-----	-----
Mélange de polyéthylène	Mélange Maître		
Grade	2 g/10min		NF EN ISO 1133-1 (02/2012)
Densité	0,925 g/cm3	+ ou - 0,005	ISO 1183

Ce produit est entièrement recyclable ainsi que le mandrin intérieur et le suremballage.
Ce produit est également conforme au décret en vigueur à ce jour

Laine minérale



MRV 40 Noir

Matelas de laine de verre revêtu sur une face d'un voile de verre noir

Valeurs R & conditionnements

Valeur R m ² K/W	Épaisseur mm	Longueur mm	Largeur mm	Rouleaux/ colis	m ² / colis	Colis/ palette	m ² / palette	Dispo	Code SAP	Code EAN (colis)
0,75	30	18 000	1 200	1	21,60	18	388,80	D	2075095	5412424758668

S : Stock - Produit en stock / D : Délai - Sans minimum de commande, délai et quantité nous consulter / NS : Non Stock - Avec minimum de commande, délai et quantité nous consulter

Caractéristiques techniques

Caractéristiques obligatoires		
Conductivité thermique (λ_b)	W/(m.K)	0,040
Classement feu (EUROCLASSE)		A1
Tolérance d'épaisseur		T2
Caractéristiques spécifiques		
Résistance à la diffusion de vapeur d'eau	MU	1
Absorption d'eau à court terme (WS)	kg/m ²	< 1,0

CE : Produit certifié conforme à la norme européenne NF EN 13162

Code de désignation : MW-EN 13162-T2-WS-MU1

DoP : <http://dop.ursa-insulation.com>

N° 33UGW40VV16111

ACERMI : Certificat n° 03/058/147

Classement sanitaire : A+



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par irritation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

URSA TERRA

Avantages

- Isolation acoustique esthétique des plafonds perforés
- Idéal pour l'isolation des plafonds suspendus métalliques

Applications

- Plafonds suspendus métalliques
- Toiture des bâtiments à structures métalliques



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLARÉE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARÉ (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE

CERTIFICAT ACERMI

N° 03/083/280

Licence n° 03/083/280

ACCREDITATION
N°5-0019
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR



Édition 8

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Produits manufacturés en laine minérale version B du 30/06/2013 de la Certification des matériaux isolants thermiques,

la société :

Raison sociale : **URSA France SAS**

Company:

Siège social : **Maille Nord III 7 Porte de Neuilly 93160 NOISY LE GRAND - France**

Head Office:

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale

P-M4021 - P-URSA Bardage 40R - P-URSA Plateau 40R - P-URSA Plateau noir 40R - P-URSA MRV 40 Noir

et fabriqué par les usines de : Saint Avold - *France* (57)

Production plant:

avec les caractéristiques certifiées figurant en page 2 du présent certificat.

Certified characteristics are given in page 2.

Ce certificat atteste que ce produit et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Produits manufacturés en laine minérale ET la norme NF EN 13162+A1 : 2015.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the products and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations.

Ce certificat a été délivré le 27 février 2018 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification du produit ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2020.

This certificate was issued on february 27th 2018 and is valid until december 31th 2020, except new decision due to a modification in the product or in the implemented quality system.

Pour le Président

E. CREPON

C. BALOCHE

Pour le Secrétaire

T. GRENON

P. PRUDHON

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com

Révision du certificat n° 03/083/280 Édition 7, délivré le 01 janvier 2018

Revision of certificate n° 03/083/280 Edition 7, issued on january 01st 2018



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLARÉE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARÉ (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



ACCREDITATION
N°5-0019
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Édition 8

CERTIFICAT ACERMI

N° 03/083/280

Licence n° 03/083/280

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Certified properties

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE CERTIFIÉE : $\lambda_d = 0.040 \text{ W/(m.K)}$

Certified thermal conductivity:

	Résistance thermique - <i>Thermal resistance</i>										
	30	45	50	60	65	70	75	80	85	90	100
Épaisseur (mm)	30	45	50	60	65	70	75	80	85	90	100
R (m².K/W)	0,75	1,10	1,25	1,50	1,60	1,75	1,85	2,00	2,10	2,25	2,50
Épaisseur (mm)	110	120	130	140	150	160	170	180	200	-	-
R (m².K/W)	2,75	3,00	3,25	3,50	3,75	4,00	4,25	4,50	5,00	-	-

RÉACTION AU FEU : Euroclasse A1

Reaction to fire:

AUTRES CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Other certified properties

Tolérance d'épaisseur	T2
Absorption d'eau à court terme par immersion partielle	WS
Transmission de vapeur d'eau	MU1

Déclaration des performances

N° 33GEO40GTRW16129

1. Code d'identification unique

URSA MRV 40 noir

MW-EN13162-T2-WS-MU1

2. Numéro permettant l'identification du produit de construction

URSA MRV 40 noir

voir étiquette produit

3. Usage prévu

Isolation Thermique du Bâtiment (ThIB)

4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant

URSA France SAS

35 Grande Allée du 12 Février 1934

77168 Noisiel

www.ursa.fr

ursa.be@ursa.com

5. Nom et adresse de contact du mandataire

Non applicable

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances

AVCP Système 1 pour la réaction au feu

AVCP Système 3 pour les autres caractéristiques

7. Cas des produits couverts par une norme harmonisée

L'ACERMI (Organisme Notifié n° 1163) a réalisé une détermination de produit type sur la base d'essais de type ; une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ; une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, selon le système 1 pour la caractéristique de réaction au feu.

Il a délivré le certificat de constance des performances.

Le CSTB (Organisme Notifié N°0679) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon de système 3 pour les autres caractéristiques.

Il a délivré les rapports d'essais correspondants.

8. Cas des produits pour lesquels une évaluation technique européenne a été délivrée

Non applicable

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles		Performances	Spécifications techniques harmonisées
		URSA MRV 40 noir	
Réaction au feu Caractéristiques des Euroclasses	Réaction au feu	A1	EN 13162 : 2015
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	Emission de substances dangereuses	(a)	
Coefficient d'absorption acoustique	Absorption acoustique	NPD	

Caractéristiques essentielles		Performances		Spécifications techniques harmonisées	
		URSA MRV 40 noir			
Indice de transmission des bruits d'impact (pour les sols)	Raideur dynamique	NPD			
	Epaisseur, d_L	NPD			
	Compressibilité	NPD			
	Résistance à l'écoulement de l'air	NPD			
Indice d'isolement aux bruits aériens directs	Résistance à l'écoulement de l'air	NPD			
Combustion avec incandescence continue	Combustion avec incandescence continue	(b)			
Résistance thermique	Résistance thermique et conductivité thermique	$\lambda_D=0,040 \text{ W/m}\cdot\text{K}$			
		d mm	R $\text{m}^2\cdot\text{K}/\text{W}$		
	30		0,75		
	45		1,10		
	50		1,25		
	60		1,50		
	65		1,60		
	70		1,75		
	75		1,85		
	80		2,00		
	85		2,10		
	90		2,25		
	100		2,50		
	110		2,75		
	120		3,00		
	130		3,25		
	140		3,50		
	150		3,75		
	160		4,00		
	170		4,25		
	180		4,50		
	200		5,00		
Perméabilité à l'eau	Epaisseur	T2			
	Absorption d'eau à court terme	WS			
Perméabilité à la vapeur d'eau	Absorption d'eau à long terme	NPD			
	Transmission de la vapeur d'eau	MU1			
Résistance à la compression	Contrainte en compression ou résistance à la compression	NPD			
	Charge ponctuelle	NPD			
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	Caractéristiques de durabilité	(c)			

Caractéristiques essentielles		Performances	Spécifications techniques harmonisées
			URSA MRV 40 noir
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	Résistance thermique et conductivité thermique	(d)	
	Caractéristiques de durabilité	(d) (e)	
Résistance à la traction/flexion	Résistance à la traction perpendiculaire aux faces	(f)	
Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement/à la dégradation	Fluage en compression	NPD	

(NPD : Performance Non Déterminée)

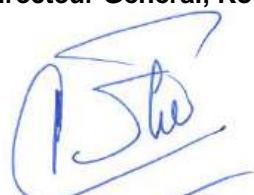
- (a) Les produits isolants thermiques ne doivent pas dégager de substances dangereuses réglementées dépassant les niveaux maximums autorisés spécifiés dans les réglementations européennes ou nationales. Des méthodes d'essai européennes sont en cours d'élaboration.
- (b) Une méthode d'essai est en cours d'élaboration et, lorsqu'elle sera disponible, la norme sera modifiée.
- (c) Pas de variation en ce qui concerne les propriétés de réaction au feu des produits en laine minérale. Le comportement au feu de la laine minérale ne se détériore pas avec le temps. La classification Euroclasses du produit est liée à la teneur en matières organiques qui ne peut pas augmenter avec le temps.
- (d) La conductivité thermique des produits en laine minérale ne change pas avec le temps. L'expérience a montré que la structure fibreuse est stable et que la porosité ne contient pas d'autre gaz que l'air de l'atmosphère.
- (e) Pour l'épaisseur de la stabilité dimensionnelle uniquement
- (f) Cette caractéristique concerne également la manipulation et l'installation

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

A Desselgem, le 09/12/2016
Le Directeur Général, Koen Slos





FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

*En conformité avec la norme NF EN 15804+A1
et son complément national XP P01-064/CN*

URSA GEO / MRV40

200 mm

R=0,75

Date de réalisation : 06/11/2014

Version : 1.1



Table des matières

Table des matières	2
Avertissement	2
Guide de lecture	3
Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits	3
• Information générale.....	4
• Description de l'unité fonctionnelle et du produit.....	4
Description de l'unité fonctionnelle :.....	4
Description du produit et de son utilisation :.....	4
Données techniques et caractéristiques physiques :.....	5
Description des principaux composés et/ou matériaux pour 1m ² de produit :.....	5
Description de la durée de vie de référence	5
• Etapes du cycle de vie	6
Etape de production, A1-A3	6
Etape de construction, A4-A5.....	7
Etape d'utilisation (exclusion des économies potentielles), B1-B7.....	8
Etape de fin de vie C1-C4.....	8
Bénéfice et charge(repredre la norme), D	9
• Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie.....	9
• Résultats de l'analyse de cycle de vie.....	10
• Interprétation du cycle de vie	15
• Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation	16
Air intérieur	16
• Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments.....	19
Caractéristiques du produits participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment.....	19
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment	20
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment	20
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment	20

Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de URSA France SAS (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national XP P01-064/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A1 du CEN, le complément national XP P01-064/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

Cette fiche a été établie sur la base des éléments méthodologiques communs développée par PWC pour le Syndicat National des Fabricants d'Isolants en Laines Minérales Manufacturées (FILMM) N° : Juillet 2014

NOTE : La traduction littérale en français de « EPD (Environmental Product Declaration) » est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une "DEP" complétée par des informations sanitaires.

Guide de lecture

Exemple de lecture : -9,0 E -03 = -9,0 x 10-3

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Abréviation utilisée
- ...

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804 définit au § 5.3 « Comparabilité des Déclarations Environnementale Produit pour les Produit pour les produits de construction », les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES:

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations)."

• Information générale

Fabricant : URSA France SAS / Maille Nord III 7 porte de Neuilly /93160 Noisy Le Grand

Type de Declaration Env : « du berceau à la tombe », FDES individuelle

Identification Règle de Categorie de Produit : La norme EN 15804+A1, le complément national XP P01-064/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

Nom du produit et fabricant(s) représentés : URSA GEO / MRV40 de 30 mm R=0,75 fabriqué à l'usine Desselguem, pour URSA France SAS

Date de publication : 06/11/2014, validité jusqu'au : 06/11/2019

Programme utilisé : INIES

Vérificateur :

• Description de l'unité fonctionnelle et du produit

Description de l'unité fonctionnelle :

En considérant les fonctions de ce produit, l'unité fonctionnelle peut être décrite ainsi :

Réaliser une fonction d'isolation thermique sur 1 m² de paroi en assurant la résistance thermique de $R = R=0,75 \text{ K.m}^2.\text{W}^{-1}$ pour l'application des murs.

Description du produit et de son utilisation :

Cette Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire des produits (FDES) décrit les impacts environnementaux d'1 m² de laine de verre.

URSA France SAS fabrique avec des matières premières naturelles et abondantes (sable) ou de matières recyclées (Calcin) par fusion et fibrage, de la laine de verre. Les produits obtenus se présentent sous la forme d'un «matelas de laine minérale» composé d'une structure souple et d'air.

Sur Terre, le meilleur isolant est l'air sec immobile à 10°C : son coefficient de conductivité thermique, exprimé en lambda λ , est de 0,025 W/(m.K) (watts par mètre degré Kelvin). La conductivité thermique des laines minérales se rapproche de celle de l'air immobile puisque leur lambda varie de 0,030 W/(m.K) pour les plus performantes à 0,040 W/(m.K) pour les moins performantes.

Grâce à leur structure enchevêtrée, la laine de verre sont des matériaux poreux qui emprisonnent de l'air, ce qui en fait l'une des meilleures solutions pour isoler. La structure poreuse et élastique de la laine minérale absorbe également les bruits aériens, les bruits de chocs et permet d'effectuer la correction acoustique à l'intérieur des locaux. Enfin, à base de minéraux incombustibles par nature, les laines minérales n'alimentent pas le feu et ne propagent pas les flammes.

L'isolation en laine minérale (laine de verre) est utilisée dans les bâtiments ainsi que dans les installations industrielles. Elle assure un haut niveau de confort, réduit les coûts d'énergie, minimise les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), empêche la perte de chaleur par les toits en pente, les murs, les planchers, les tuyaux et les chaudières, réduit la pollution sonore et protège les maisons et les installations industrielles du risque d'incendie.

La durée de vie d'un produit en laine minérale est similaire à celle d'un bâtiment, tant que le composant fait partie de celui-ci (souvent fixée à 50 ans).

Données techniques et caractéristiques physiques :

Code de désignation CE : T2-MU1-WS

Résistance thermique du produit : $R=0,75 \text{ K.m}^2.\text{W}^{-1}$ (Acermi 03/083/280)

Conductivité thermique du produit: $0,040 \text{ W / (m.K)}$

Réaction au feu: Euroclasse A1

Propriétés acoustiques:

Description des principaux composés et/ou matériaux pour 1m² de produit :

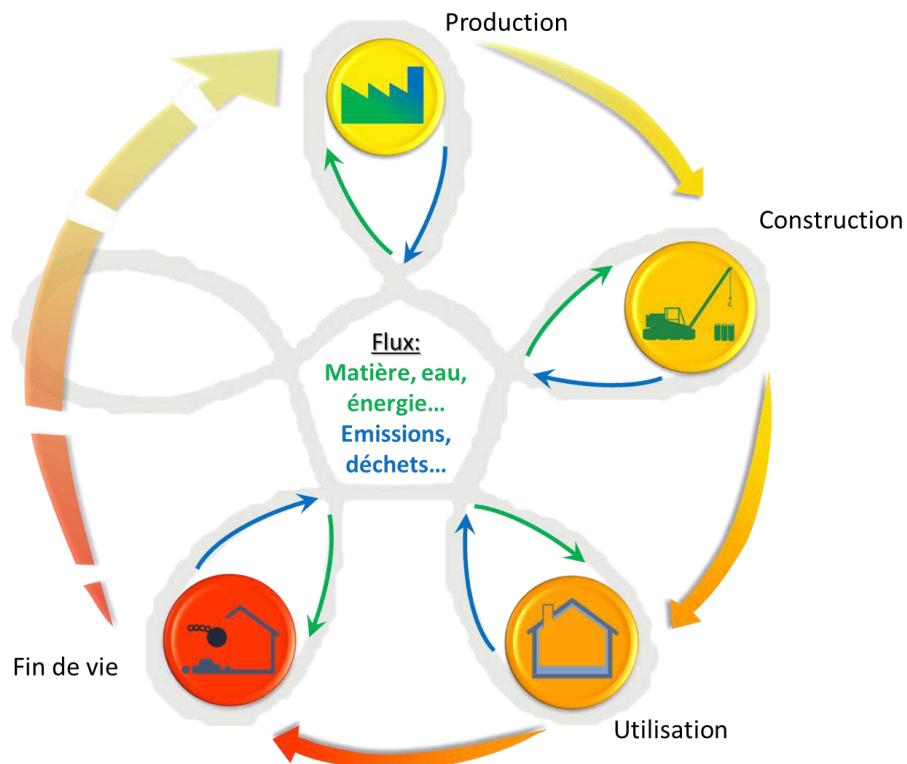
Paramètre	Valeur
Quantité de laine minérale	480g/m ²
Epaisseur	200 mm
Surfaçage	75g/m ² (voile de verre noir)
Emballage pour le transport et la distribution	34g/m ²

Description de la durée de vie de référence

Durée de vie de référence (DVR)	50 ans
Justification	La DVR choisie correspond à la période au bout de laquelle il est supposé une rénovation du bâtiment causée par des besoins indépendants de la durée de vie du produit, (pouvant dépasser 50 ans). Le produit conserve ses performances techniques durant la durée totale de son cycle de vie.
Maintenance	Non pertinent

• Etapes du cycle de vie

Schéma du cycle de vie



Etape de production, A1-A3

Description de l'étape :

L'étape de la production de produits en laine minérale est subdivisée en trois modules: A1, approvisionnement en matières premières; A2, transport et A3, fabrication.

L'agrégation des modules A1, A2 et A3 est une possibilité donnée par la norme EN 15 804+A1. Cette règle est appliquée à cette FDES.

A1 Approvisionnement en matière première

Ce module prend en compte l'approvisionnement et le traitement de toutes les matières premières et les énergies qui se produisent en amont du procédé de fabrication. En particulier, il couvre l'approvisionnement en matières premières pour la fabrication du liant et des fibres de verre, comme le sable. En complément de ces matières premières, des matériaux recyclés (calcin) sont utilisés en entrants.

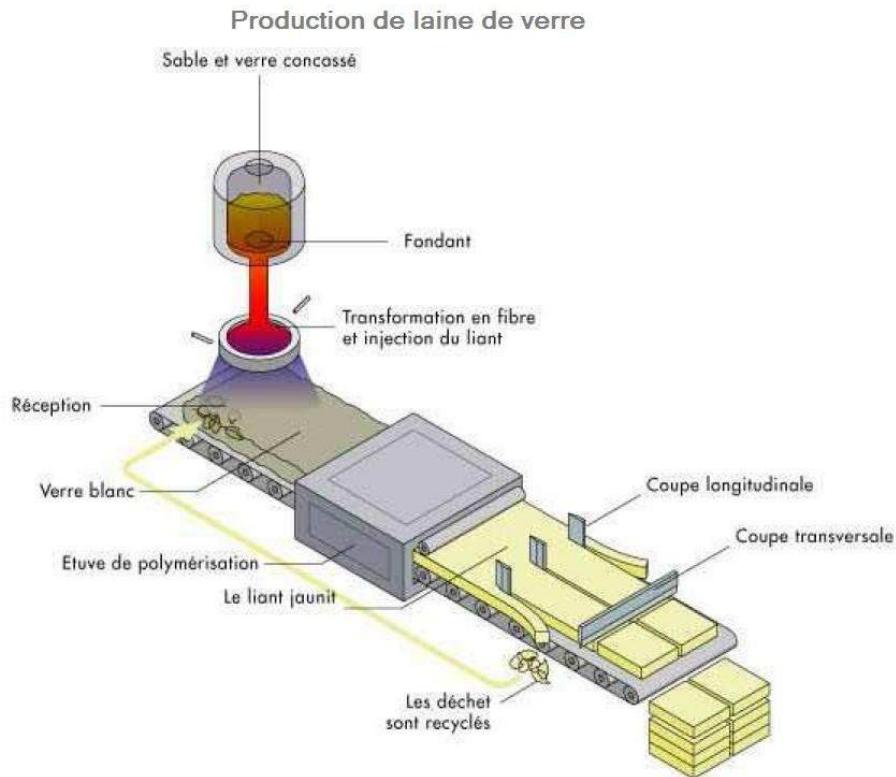
A2 Transport à destination du fabricant

Les matières premières sont transportées jusqu'au site de fabrication. La modélisation comprend, pour chacune des matières premières des transports routiers, fluviaux ou ferroviaires (valeurs moyennes).

A3 Fabrication

La fabrication de laine de verre inclut les étapes de fusion et de fibrage (cf. diagramme du procédé de fabrication). De plus, la production des emballages est prise en compte à cette étape.

Diagramme du procédé de fabrication



Etape de construction, A4-A5

Description de l'étape :

L'étape de construction est divisée en deux modules: A4, le transport jusqu'au site de construction et A5, l'installation dans le bâtiment.

Description des scenarios et des informations techniques supplémentaires :

A4 Transport jusqu'au site de construction:

Ce module inclut le transport de la sortie d'usine au chantier.

Le transport est calculé sur un scénario incluant les paramètres suivants:

Paramètre	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	Camion avec une charge utile de 24 t, consommation de diesel de 38 litres pour 100 km
Distance moyenne jusqu'au chantier	460 km

Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide)	100 % de la capacité en volume 30 % de retours à vide
Densité du produit transporté	388,8 m ² par palette et 20palettes par camion
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	Voir l'information précédente

A5 Installation dans le bâtiment:

Ce module comprend les déchets produits lors de l'installation de la laine minérale dans le bâtiment, la production supplémentaire engendrée pour compenser ces pertes et le traitement des déchets de chantier. Les scénarios utilisés pour la quantité de déchets générée lors de la mise en œuvre et le traitement des déchets de chantier sont les suivants:

Paramètre	Valeur
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	pas d'énergie nécessaire
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	2 % de laine de verre
Matières (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	Les déchets d'emballage sont collectés et récupérés. Tous les déchets de laine de verre sont mis en décharge

Etape d'utilisation (exclusion des économies potentielles), B1-B7

Description de l'étape :

L'étape d'utilisation est divisée en sept modules :

- B1: Utilisation ou application du produit installé
- B2: Maintenance
- B3: Réparation
- B4: Remplacement
- B5: Réhabilitation
- B6: Besoins en énergie durant la phase d'exploitation
- B7: Besoins en eau durant la phase d'exploitation.

Description des scénarios et des informations techniques supplémentaires :

Aucune opération technique n'est nécessaire durant la phase d'utilisation jusqu'à la fin de vie. Ainsi, les laines minérales n'ont pas d'impact durant cette étape mais elle permettent des économies d'énergie potentielles (voir information additionnelle en annexe)

Etape de fin de vie C1-C4

Description de l'étape :

Cette étape inclut les différents modules de fin de vie suivants : C1, déconstruction, démolition ; C2, transport jusqu'au traitement des déchets ; C3, traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage ; C4, élimination.

Description des scenarios et des informations techniques supplémentaires :

C1 Déconstruction, démolition :

La déconstruction et/ou le démontage des produits d'isolation fait partie de la démolition d'un bâtiment entier. Dans notre cas, l'impact environnemental est supposé être très faible et peut être négligé.

C2 Transport jusqu'au traitement des déchets :

Paramètre	Valeur
Processus de collecte spécifié par type	555 g/m ² de laine de verre (collectés avec des déchets de construction mélangés)
Système de récupération spécifié par type	Aucune réutilisation, ni recyclage, ni récupération d'énergie
Elimination spécifiée par type	555 g/m ² de laine de verre sont mis en décharge
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	Camion avec une charge utile de 24 t, consommation de diesel de 38 litres pour 100 km 30 km

C3 Traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage :

Le produit est considéré comme étant mis en décharge sans réutilisation, récupération et/ou recyclage.

C4 Elimination :

La laine de verre est supposée être mise en décharge en totalité.

Bénéfice et charge(repandre la norme), D

Description des scenarios et des informations techniques supplémentaires :

Le potentiel de valorisation des déchets d'emballage du module A5 est considérée non significatif et peut être exclu.

• Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

RCP utilisé	La norme EN 15804+A1, le complément national XP P01-064/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).
Frontières du système	Du berceau à la tombe : étapes = A1-3, A4-5, B1-7, C1-4 et étapes optionnelles = D
Allocations	Les critères d'allocation sont basés sur la masse
Représentativité géographique	Utilisation en France / Production en Belgique année 2013.

Temporelle	DEAM / ECOINVENT / Données spécifiques
Variabilité des résultats	

• Résultats de l'analyse de cycle de vie

Le modèle d'ACV, l'agrégation des données et les impacts environnementaux sont calculés à partir du logiciel TEAM 5.1™.

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'ACV.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Impacts Environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système		
				A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination
Réchauffement climatique kg CO ₂ equiv/UF	9,6E-01	6,5E-02	2,1E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,0E-03	0	0	0
Le potentiel de réchauffement global d'un gaz se réfère à la contribution totale au réchauffement global résultant de l'émission d'une unité de ce gaz par rapport à une unité du gaz de référence, le dioxyde de carbone, dont la valeur 1 lui est attribuée.																	
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 equiv/UF	2,7E-08	4,7E-08	1,5E-11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7,3E-10	0	0	0
La destruction de la couche d'ozone stratosphérique qui protège la Terre des rayons ultraviolets nocifs à la vie. Cette destruction de l'ozone est causée par la rupture de certains chlore et / ou des composés contenant du brome qui se rompent quand ils atteignent la stratosphère et détruisent ensuite les molécules d'ozone par des réactions catalytiques.																	
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ equiv/UF	4,9E-03	3,0E-04	5,2E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,5E-06	0	0	0
Les polluants acides ont des impacts négatifs sur les écosystèmes naturels et l'environnement par l'homme incluant les bâtiments. Les principales sources d'émissions de substances acidifiantes sont l'agriculture et de la combustion de combustibles fossiles utilisés pour la production d'électricité, le chauffage et les transports.																	
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ equiv/UF	7,5E-04	7,0E-05	5,5E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5,4E-07	0	2,2E-06	0
Un enrichissement excessif, en nutriments, des eaux et des surfaces continentales, avec des effets biologiques néfastes associés.																	
Formation d'ozone photochimique Ethene equiv/UF	2,6E-04	7,5E-06	2,5E-09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,2E-07	0	0	0
Les réactions chimiques provoquées par l'énergie de la lumière du soleil. La réaction des oxydes d'azote avec les hydrocarbures, en présence de lumière solaire formant de l'ozone est un exemple d'une réaction photochimique.																	
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb equiv/UF	1,6E-07	1,8E-11	5,7E-15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,8E-13	0	0	0
Epuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ/UF	1,6E-07	1,8E-11	5,7E-15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,8E-13	0	0	0
La consommation de ressources non renouvelables, réduisant ainsi leur disponibilité pour les générations futures.																	
Pollution de l'air - m ³ /UF	107	2,9	8,5E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4,2E-02	0	0	0
Pollution de l'eau - m ³ /UF	2,5E-01	2,0E-02	3,6E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,1E-04	0	1,5E-03	0

UTILISATION DES RESSOURCES

Impacts Environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie			D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système		
		A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	1,6	4,0E-04	1,3E-07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6,3E-06	0	0	0
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	1,6	4,0E-04	1,3E-07	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6,3E-06	0	0	0
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	21	8,4E-01	2,7E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,3E-02	0	0	0
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	3,1	-3,7E-03	-1,2E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-5,8E-05	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	25	8,3E-01	2,7E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,3E-02	0	0	0
Utilisation de matière secondaire - kg/UF	5,6E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce - m ³ /UF	5,5E-03	7,9E-05	2,5E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,2E-06	0	0	0

Impacts Environnementaux	CATEGORIE DE DECHETS													
	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie			D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination
Déchets dangereux éliminés - kg/UF	2,05E-04	1,91E-05	6,11E-09	0	0	0	0	0	0	0	0	3,0E-07	0	0
Déchets non dangereux éliminés - kg/UF	1,45E-01	1,44E-08	1,13E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	2,3E-10	0	5,5E-01
Déchets radioactifs éliminés - kg/UF	3,72E-05	1,33E-05	4,25E-09	0	0	0	0	0	0	0	0	2,1E-07	0	0

FLUX SORTANTS

Impacts Environnementaux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système		
			A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination
Composants destiné à la réutilisation - kg/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage - kg/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF	6,88E-04	0,00E+00	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie gaz et process fournie à l'extérieur - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

• Interprétation du cycle de vie

Impacts Environnementaux / Etapes	Etape de production (A1-A3)	Etape de construction (A4-A5)	Etape d'utilisation (B1-B7)	Etape de fin de vie (C1-C4)	Total cycle de vie	Bénéfices et charges au-delà des frontières du système (D)
Réchauffement climatique kg CO ₂ equiv /UF	0,96	0,06	0,00	0,00	1,02 kg CO ₂ equiv /UF	0,00
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ/UF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 MJ/UF	0,00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire [1] MJ/UF	26,18	0,83	0,00	0,01	27,03 MJ/UF	0,00
Utilisation nette d'eau douce m ³ /UF	0,01	0,00	0,00	0,00	0,006 m ³ /UF	0,00
Déchets éliminées [2] kg/UF	0,15	0,00	0,00	0,56	0,71 kg/UF	0,00

[1] Somme de : "Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables" + "Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables".

[2] Somme de : "Déchets dangereux éliminés" + "Déchets non dangereux éliminés" + "Déchets radioactifs éliminés".

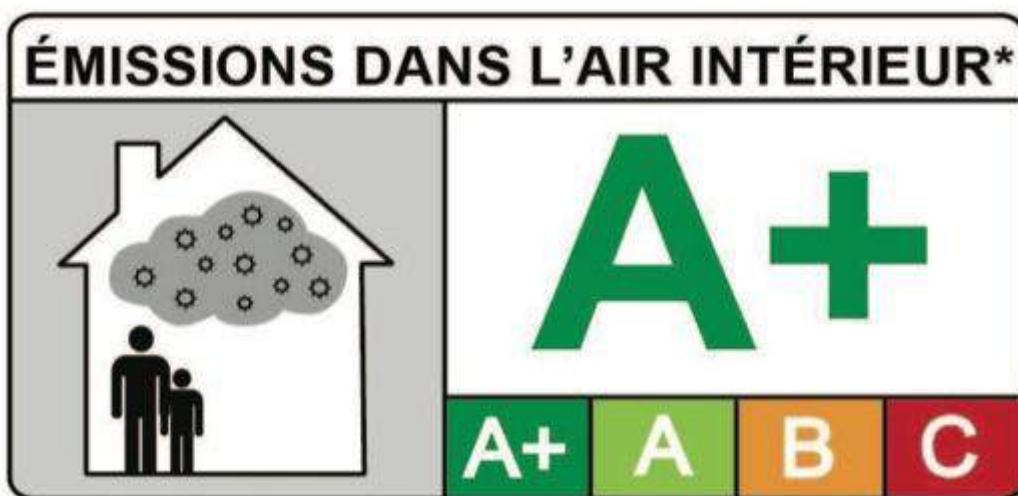
- Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation
-

Air intérieur

COV et formaldéhyde

Conformément au décret no 2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils par un laboratoire indépendant le produit est étiqueté

Le produit est classé A+.



Laines minérales et santé

Les fibres constituant les laines minérales sont exonérées du classement cancérogène d'après le Règlement sur le classement et l'étiquetage des substances et mélanges, le Règlement (CE) n° 1272/2008 et sa première mise à jour, le Règlement (CE) n° 790/2009. Elles ont en effet passé avec succès les tests prévus par ce Règlement : leur biopersistance est inférieure aux valeurs définies dans la note « Q » de ce texte. Cette exonération est certifiée par l'EUropean CErification Board (EUCEB, www.euceb.org).

L'EUCEB certifie que les fibres sont en conformité avec la note « Q » du Règlement (CE) n° 1272/2008. L'EUCEB garantit que les tests d'exonération ont été exécutés dans le respect des protocoles européens, que les industriels ont mis en place des procédures de contrôle lors de la fabrication des produits, que des tierces parties contrôlent et valident les résultats.

L'engagement des industriels vis à vis d'EUCEB consiste à :

- Fournir un rapport d'essai établi par un des laboratoires reconnus par l'EUCEB, prouvant que les fibres satisfont à une des quatre conditions d'exonération prévues dans la note « Q » du Règlement (CE) n° 1272/2008,
- Se soumettre, deux fois par an, au contrôle de sa production par une tierce partie indépendante reconnue par EUCEB (prélèvements d'échantillons et conformité à l'analyse chimique initiale),
- Mettre en place les procédures de contrôle interne dans chaque usine.

Les produits répondant à cette certification sont reconnaissables grâce au logo EUCEB apposé sur les emballages.



Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) classe les fibres de laines minérales de verre, de roche et de laitier en groupe 3 : « ne peut être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme ». Ce classement résulte de l'évaluation des dernières publications scientifiques et médicales réalisée par 19 experts internationaux. Le détail est disponible sur le site Internet du CIRC (www.iarc.fr).

Les fibres présentes dans l'air

On définit généralement une fibre, dans le cadre des poussières fibreuses, comme une particule dont la longueur est au minimum de 5 microns (μm^*) et égale, au moins, à 3 fois son diamètre. Pour être respirable, la fibre doit être suffisamment petite pour pouvoir atteindre les petites cavités d'air des poumons (alvéoles). On considère comme respirables les fibres dont le diamètre est inférieur à 3 microns et dont la longueur est inférieure à 200 microns. Lorsqu'elles sont inhalées, les fibres plus grosses se déposent ou sont interceptées dans les voies respiratoires supérieures avant d'atteindre les alvéoles et sont éliminées par les moyens naturels, c'est à dire soit expectorées, soit avalées.

$*(1\mu\text{m} = 0,001 \text{ mm})$

Le diamètre moyen nominal des laines minérales est normalement de 4 microns, mais le procédé de fabrication est tel que la gamme des diamètres inclut quelques fibres appartenant au domaine respirable.

Sur les chantiers, les niveaux d'exposition aux fibres de laines minérales sont en moyenne de 0,1 à 0,2 fibre/ml, valeurs très inférieures aux valeurs limites d'exposition. Les mesures effectuées montrent que les laines minérales sont 2 à 10 fois inférieures à cette limite.

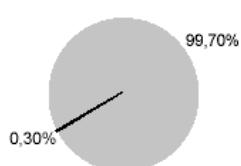
Niveaux d'exposition sur les chantiers	Moyenne en fibre/ml	Minimum et maximum en fibre/ml
Panneaux, rouleaux	0,1	0,03 à 0,25
Vrac (laine à souffler)	0,2	0,09 à 0,27
Projection	0,2	0,05 à 0,39

Source: LEPI, 1992; Kauffer, 1991, 1993; TÜV, 1994; Yeung, 1994; Umweltbundesamt, 1994; Corn, 1992; Julier, 1993; Draeger, 1992; Dogson, 1987; Patroni, 1989; Plato, 1995; Backer, 1995.

L'émission de poussières par la laine minérale se situe à un niveau très bas et respecte largement la réglementation en vigueur.

Dans l'air des locaux à usage privé ou collectif, les fibres de laine minérale représentent une infime partie des particules et fibres respirables : les niveaux d'exposition sont de l'ordre de 0,0002 à 0,005 fibres/ml, soit 1/200ème de la Valeur limite d'Exposition professionnelle.

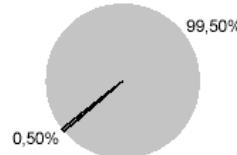
Source: Schneider T., Burdett G., Martinon L., Brochard P., Guillemin M., Teicher U., Olsen E., Dräger U., "Ubiquitous fibre exposure in Europe, A pilot study", 1995.



Les fibres dans l'air que l'on respire

□ Fibres organiques
■ Fibres minérales

Source: Nielssen O., "Man-made mineral fibre in the indoor" 1987



Source: Dogson J., Harrison G.E., Cherrie J., Sneddon E., "Assessment of airborne mineral wool fibre in domestic houses", I.O.M. report n° TM/87/12

	Pièces avec isolation	Pièces sans laine minérale
En fibres/ml Fibres de laine minérale	0,000097 à 0,00011	0,000041
Autres fibres	0,145 à 0,175	0,172

Source: Etude Rindel et al, 1987.

Des mesures ont récemment été réalisées par le LEPI (Laboratoire d'Etude des Particules Inhalées) dans le cadre d'actions menées par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur. Les premiers résultats ont été publiés en mars 2002 dans le rapport exécutif de la phase préparatoire aux premiers résultats de l'étude pilote.

Dans les 9 écoles enquêtées, les valeurs mesurées n'ont pas montré de différence marquée entre l'extérieur et l'intérieur. Elles sont de l'ordre de 0,0000001 fibre/mL.

Comportement face aux micro-organismes

Le protocole d'évaluation utilisé est conforme aux exigences des normes d'essais :

- NF EN ISO 846 : Evaluation de l'action des micro-organismes (AFNOR, août 1997, indice de classement TSI-022).
- NF V 18-112 : Détermination de la teneur en ergostérol (AFNOR, août 1991)

Le FILMM a réalisé des tests (Rapport de synthèse N°SB-05-067).

Le classement obtenu est F- (2) ce qui correspond à vulnérabilité moyenne.

Note : Les conditions d'essai sont à une humidité relative de 98% et à une température de 25°C. Cela ne correspond donc pas à des conditions normales d'usage du matériau.

La vulnérabilité éventuelle du matériau ne s'observera que si le produit, lors de sa fabrication, son stockage, sa mise en œuvre et ou sa vie en œuvre est soumis à une humidité telle, que la teneur en eau dans le matériau soit supérieure à 0.7 (70%).

Odeurs

Non testé. Produit normalement installé sans contact avec l'air intérieur

Emissions radioactives

Non testé. Produit normalement installé sans contact avec l'air intérieur

Sol et eau

Non pertinent pour le produit concerné par de cette FDES.

• Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produits participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

L'isolation des parois contribue à une ambiance saine et confortable, à l'augmentation de confort thermique en réduisant les effets de parois froides.

Munie d'un pare-vapeur elle évite tout risque de condensation dans les parois.

En isolant, à confort égal on diminue la température intérieure ce qui est source de réduction de consommation d'énergie.

Les laines minérales offrent par leurs processus de fabrication un large choix d'épaisseur et de résistance thermique. La conductivité thermique des laines minérales est comprise entre 0,030 W/mK et 0,040 W/mK.

Les caractéristiques thermiques R et d'aptitude à l'usage sont certifiés par ACERMI ce qui garantit la fiabilité des performances déclarées. Elles sont de plus, conformes au marquage CE selon la norme EN 13 162 pour les produits manufacturés du bâtiment. Le numéro de certificat ACERMI du produit est : 03/083/280

La laine minérale est imputrescible par nature et non hydrophile dans les usages en bâtiment. Elle ne retient pas l'eau et en cas de mouillage accidentel elle retrouve ses propriétés initiales après séchage.

La souplesse naturelle des produits et leurs dimensions permettent des mises en œuvre aisées, des découpes ajustées qui garantissent la performance thermique de la paroi réalisée par un calfeutrage parfait.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Les laines minérales sont par nature des produits efficaces en isolation et en correction acoustique. Leur souplesse et leur porosité ouverte en sont les raisons.

Pour les produits destinés au remplissage des cavités (cloison ; doublage) La laine a un rôle amortisseur « Système masse-ressort-masse ». Elle est indépendante des parements.

Pour les produits destinés aux sols flottants ou aux complexes de doublage, la laine assure la liaison mécanique des parements

Pour les produits destinés à la correction acoustique (plafonds décoratifs, revêtements muraux..) le coefficient d'absorption α_w permet de connaître l'aptitude à l'emploi.

Par les matières premières constitutives les exigences acoustiques et de sécurité incendie sont conjointement respectées.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Non concerné car dans ses conditions normales d'usage, le produit n'est visible ni dans les espaces intérieurs ni depuis l'extérieur.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Non testé. Produit normalement installé sans contact avec l'air intérieur.